



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Assemblée
Point 3

133^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 21.10.2015

A/133/3-Inf.1
15 juin 2015

Note d'orientation pour le débat général intitulé Des migrations plus justes, plus sensées et plus humaines : un impératif économique et moral

Dans le monde de plus en plus interdépendant dans lequel nous vivons, les migrations vont en augmentant, tant en termes d'envergure que de complexité. La mobilité humaine par-delà les frontières s'accompagne d'avantages considérables notamment au vu de ce qu'elle apporte au développement des pays d'origine et de destination, et aux migrants eux-mêmes.

Pourtant, en dépit de ces bienfaits évidents, les gros titres de la presse sur les migrations dénoncent également les problèmes qui en résultent. La xénophobie est en progression dans de nombreux endroits de la planète en raison du ralentissement de l'économie, ainsi que des problèmes de cohésion sociale et d'identité induits par les migrations, qu'ils soient réels ou ressentis. Les récits tragiques faisant état du sort de réfugiés et de migrants naufragés, noyés ou en détresse en Méditerranée, dans la baie du Bengale ou en mer d'Andaman sont légion.

Ces gros titres soulignent "l'aspect humain" des migrations, les différentes raisons qui contraignent les gens à s'exiler, qu'il s'agisse de facteurs de développement, de facteurs économiques ou sociaux, ainsi que les idées reçues et les mythes au sujet des migrations.

Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer pour garantir un débat nuancé, éclairé et utile sur les migrations et promouvoir des politiques justes et efficaces qui permettent d'optimiser les avantages des migrations tout en répondant aux défis qui se posent aux pays d'origine, de transit et d'accueil, ainsi qu'aux migrants.

Le débat général vise à susciter une discussion autour des questions ci-après :

- Qu'est-ce qui caractérise les politiques migratoires justes et efficaces grâce auxquelles les migrations de main-d'œuvre profitent à tous les acteurs concernés ? Quelles sont les responsabilités des pays d'origine, de transit et d'accueil ? Comment peut-on gérer les migrations économiques clandestines dans le respect des droits de l'homme ?
- Comment faire face aux flux de réfugiés et d'autres personnes en quête de protection, en particulier quand ces personnes s'intègrent à des mouvements hétérogènes dans lesquels figurent également des migrants quittant leur pays pour motifs économiques ? Est-ce une solution efficace que de traiter les demandes d'asile à l'étranger et de réinstaller les demandeurs d'asile dans des pays tiers pour éviter qu'ils ne se risquent de nouveau à des voyages périlleux ? Quelles sont les meilleures solutions pour absorber de grands nombres de réfugiés et comment le principe de solidarité régionale et internationale s'y insère-t-il ? Quels enseignements peut-on tirer de l'expérience ?
- Comment en finir avec les stéréotypes dont sont victimes les réfugiés et les migrants pour lutter contre la xénophobie et remédier aux problèmes de cohésion sociale et d'identité nationale, qu'ils soient réels ou ressentis ? Quelles sont les responsabilités des migrants dans les pays d'accueil ?

